

## Formation Spécialisée SCA du 06 juin 2024

Cette FS SCA s'est tenue en présence du Général JACOB (Directeur Central) en début de réunion, de la Générale LEDOGAR (Adjointe Ressources Humaines) ainsi que de l'Inspection et de la Médecine du Travail.

Après les Déclarations Liminaires (cf PJ DL FNTE) et l'approbation des PV antérieurs, nous avons abordé « le vif du sujet. »

Le Directeur Central a repris les éléments de notre DL sur l'importance de la santé au travail, sur la nécessité du bon fonctionnement des groupes RPS et nous a informés de sa volonté de se rendre rapidement à l'ELoCA d'Angers, ou des situations difficiles de vie au travail nous sont remontées.

### **Préventions des Risques dans les Cercles Mess**

En réponse à une proposition du Contrôle Général des Armées, il a été noté la nécessité de Prévenir et Maitriser les risques en Restauration, avec notamment la mise en place d'un Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

La volonté affichée du CGA est que chaque cercle puisse avoir un DUERP à jour et en règle avec l'Instruction Ministérielle. Une convention d'harmonisation des DU est attendue pour Septembre 2024.

### **Sable provenant du Mali**

Suite aux remontées des représentants **CGT**, un point a été fait sur les risques potentiels liés au sable et poussière dans les matériels rentrant du Mali.

Si les contrôles et mesures réalisées par un prestataire montre un taux de silice et de quartz « acceptable », les élus **CGT** ont insisté pour que des mesures de protection spécifique soient mises en place. Ce discours rassurant était le même en son temps sur les problèmes liés à l'Amiante au FCR ou encore aux fumées de Gasoil.

Des irritations de la gorge et des yeux ont été signalés, justifiant donc l'inquiétude des représentants **CGT**. Il sera rappelé aux utilisateurs en OPEX, via un NEMO que les matériels doivent revenir au maximum propre et désinfectés.

### **Statistiques Générales**

Le nombre d'accidents du travail recensé au sein du SCA est de 195 pour l'année 2023, et de 3652 jours d'arrêts (en légère baisse par rapport à 2022).

Il est difficile pour les élus **CGT** de tirer des conclusions sur ces chiffres qui ne traduisent pas forcément toutes les réalités de terrain.

Il a été demandé tous les comptes-rendus d'analyse de ces accidents qui semblent succincts ou obsolètes dans bon nombre de cas.

## Évaluation des risques professionnels

Sur la base déclarative de 2022, 86 organismes du SCA auraient un Document Unique des Risques. Des visites de conseils et de surveillance vont s'assurer de la bonne tenue des documents et permettre l'accueil des nouveaux CPRP dans les meilleures conditions.

## La remontée des groupe RPS et leur fonctionnement a beaucoup fait débat lors de cette FS.

Les élus **CGT** ont réclamé les CR de tous les groupes RPS arguant que certains puissent être des coquilles vides. En plus des CR, la formation aux risques RPS de tous les participants doit être envisagée le plus tôt possible.

Aider par l'argumentaire de l'Inspecteur du travail du CGA, il nous sera transmis la liste des participants (médecin du travail, assistante sociale, CPRP, syndicats...) ainsi que les plans d'actions qui se déclinent de ces groupes RPS. A noter que le nombre de cas RPS recensé a augmenté de 50% en 3 ans.

Le nouveau marché de prévention des RPS va être effectif d'ici début Septembre 2024, afin de venir en appui des organismes sur la méthodologie d'analyse et de prévention des RPS.

Un point nous a été fait sur le taux d'armement des postes de Prévention au sein du SCA.

Nous sommes aujourd'hui à 261 postes pourvus pour 285 décrits.

La Générale a reconnu des problèmes de recrutements sur les postes de préventeurs qui ne sont pas toujours attractifs ni financièrement ni géographiquement.

La **CGT** a demandé une étude sur les départs prévus des CPRP dans les 5 ans à venir, puisqu'il semblerait qu'ils avoisinent les 50%.

Le recrutement d'Agents Préventeur ou de CPRP doit pouvoir s'envisager via l'apprentissage pouvant aller jusqu'à des niveaux Bac+3 ou Bac+5. La CGT redemande aussi la possibilité d'ouvrir des recrutements en Ouvriers d'Etat dans ces professions.

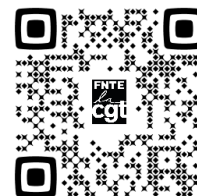
Un point sur l'infra, sur la procédure d'évacuation des déchets et sur la gestion de l'eau nous a été brièvement présenté. Les travaux sont en cours et seront discutés lors de la prochaine FS ...en 2025.

Pour conclure, cette FS riche en débats, méritait plus que les 2H30 de discussion qui lui ont été allouée. La législation impose 1 FS / an, la **CGT** fera son possible pour que ce nombre soit augmenté afin de suivre et de traiter correctement tous les sujets.

Les sujets de RPS, de chaine de Prévention et le bien vivre au travail, reste à nos yeux les questions prépondérantes de ce mandat qui court jusqu'en Décembre 2026.



263 rue de Paris - Case 541 - 93515 Montreuil Cedex  
01 55 82 89 16 - [trav-etat@cgf.fr](mailto:trav-etat@cgf.fr)  
FB : FNTÉ- CGT Fédération Nationale des Travailleurs de l'État



## Formation Spécialisée SCA du 06 juin 2024

Monsieur le Directeur Central, Mesdames, Messieurs,

Lors de cette FS SCA, la **CGT** tient à réaffirmer haut et fort la priorité qui doit être donnée à la santé et la sécurité au travail. La **CGT** a d'ailleurs lancé une grande campagne sur ce thème afin d'alerter et de trouver des solutions aux souffrances liées au travail.

Si depuis la mise en place des CHSCT et des lois Auroux au début des années 80, la prise en compte des souffrances physiques ont été intégrées dans le logiciel de réflexion des entreprises, les risques psychiques doivent aujourd'hui avoir toute notre attention.

Le manque de personnels et la surcharge de travail induite, le management inadapté, le manque de moyen pour réaliser sa tâche ainsi que les relations conflictuelles entre les salariés sont les principales causes du développement des souffrances psychiques.

Vous allez nous présenter aujourd'hui le taux d'armement des PMRIE ainsi qu'une information sur le marché RPS SCA. Vous le savez, à la **CGT** nous réclamons depuis longtemps, notamment dans les instances du SCA, que nous anticipions les départs prévus des chargés de Prévention. Nous avons d'ailleurs demandé la possibilité de recruter en Ouvrier d'Etat dans cette profession, ce qui la rendrait certainement plus attractive.

Si la chaîne de Prévention et le marché RPS SCA font partie des outils nous permettant d'anticiper ou de traiter le mal être au travail, pour la **CGT**, le fonctionnement correct des groupes RPS dans chaque établissement doit être une obligation.

Nous réitérons ici notre demande de recevoir l'ensemble des Compte Rendus des groupes RPS au sein du SCA.

Si nous avons quelques rares retours sur le bon fonctionnement de groupe RPS, il nous semble que bon nombre des 88 structures représentant 23 000 personnels, ne prennent pas « à bras le corps » le fonctionnement de ces groupes.

Nous connaissons notre devoir de réserve quant aux éventuels noms de personnels qui figureraient sur ces comptes-rendus, ceci étant notre mission en tant qu'élus FS National est de tout faire pour nous assurer que la souffrance au travail puisse être discutée dans un cadre réglementaire avec des gens formés à ces risques, tel que le Médecin du travail, l'assistante sociale, le chargé de Prévention, les syndicats etc...

Nous tenons ici à alerter sur la situation particulière de l'EloCA d'Angers, ou les cas de souffrance au travail se multiplie.

Nous souhaiterions d'ailleurs avoir un retour sur l'Inspection faite récemment dans cet établissement.

Pour conclure, la **CGT** viendra dans cette instance avec la volonté de lier les décisions nationales et les réalités Locales, afin de donner les impulsions nécessaires pour améliorer la vie au travail et ainsi peut être, fidéliser les salariés au sein du SCA.

Merci de votre attention.